



ZONE DE DISTRIBUTION : LA CHAPELLE D'AUNAINVILLE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

Eau de bonne qualité bactériologique. Eau non conforme en sélénium. L'usage de compléments alimentaires à base de sélénium doit être proscrit lorsque l'eau de distribution est régulièrement consommée. En raison des dépassements du seuil de 30 microgramme/l, il est déconseillé aux enfants de moins de 4 ans de consommer cette eau, conformément à l'avis de l'ANSES. Des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau ont été demandées. Eau ne respectant pas la valeur sanitaire recommandée en perchlorates. Compte tenu des teneurs en perchlorates, il est recommandé de ne pas utiliser l'eau pour les nourrissons de moins de 6 mois et de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons

D

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LE MOULIN A VENT, SIAEPRAS-LE BOIS DES SAULES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 243 personnes sur 1 commune (CHAPELLE-D'AUNAINVILLE (LA)). Le responsable des installations est : « COM COM PORTES EURELIENNES IDF A ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SOCIÉTÉ AQUALTER EXPLOITATION » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **29 mg/L**
Valeur maxi : **36 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **192**
Valeur maxi : **0,029 microgramme/L**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,14 mg/L**
Valeur maxi : **0,14 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS

A Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **29,1 °f**
Valeur maxi : **29,6 °f**

SÉLÉNIO SI CONDITIONS GÉOLOGIQUES PARTICULIÈRES

Eau non conforme

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **25,1 microgramme(Se)/L**
Valeur maxi : **39 microgramme(Se)/L**

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/07/2026

UDI 028001086

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.